FICHE D'INFORMATION DU CCDS

PERSONNES HANDICAPÉES

No. 6
2002

Expérience et accès aux technologies de l'information chez les personnes handicapées

Dans ce sixième numéro des **Fiches d'information du CCDS concernant les personnes handicapées**, nous fournissons des statistiques sur les personnes handicapées, leur accès et utilisation des ordinateurs. Dans l'ensemble, les personnes handicapées ont un accès plus limité aux ordinateurs personnels. Cela n'est que partiellement dû au fait que les personnes handicapées ont tendance à être plus âgées, en moyenne, que le reste de la population sans handicaps et que les personnes plus âgées ont en général tendance à avoir un accès plus limité à certains types de technologies que les personnes plus jeunes. La principale source de données pour cette fiche d'information est l'Enquête sociale générale, Cycle 14 de Statistique Canada (Accès et utilisation des technologies de l'information et des communications, 2000)[1].

Accès aux ordinateurs personnels à domicile

De nos jours, quand on pense à «nouvelle technologie», on pense souvent à l'ordinateur personnel. On peut l'utiliser comme un outil d'information et de communication, un appareil permettant de simplifier la tâche, un outil intégral pour l'emploi, une interface pour ceux qui vivnet avec certains types spécifiques de handicaps, un outil éducatif, un moyen de magasiner et une façon de rester brancher au monde extérieur. Pourtant, dans l'ensemble, les personnes handicapées sont beaucoup moins susceptibles que les autres d'avoir un ordinateur à la maison. En 2000, la majorité (57,8%) des

[1] La «nouvelle» question de Statistique Canada pour le dépistage des handicaps est utilisée dans l'ESS 14. La présence d'un handicap est détectée au moyen des deux questions suivantes :

1. Avez-vous de la difficulté à entendre, à voir, à communiquer, à marcher, à monter les escaliers, à vous pencher, à apprendre ou à faire des activités semblables?

   Parfois
   Souvent
   Jamais
   Pas de réponse

2. Est-ce qu'une condition physique ou mentale chronique, ou un problème de santé, réduit le montant ou le genre d'activité que vous pouvez faire à la maison, à l'école, au travail, ou dans d'autres activités?

   Parfois
   Souvent
   Jamais
   Pas de réponse

Note: Quiconque a répondu «Parfois» ou «souvent» à l'une ou l'autre question est compté comme personne handicapée. Cela a produit un taux plus élevé de personnes handicapées que celui détecté avec les questions de dépistage plus simples utilisées auparavant (qui étaient semblables à la deuxième question seulement). Il est important de noter, cependant, que nous avons aussi fait une analyse en n'utilisant que la deuxième question de dépistage, afin de rendre les données comparables selon la question utilisée dans les enquêtes précédentes. Les résultats de cette analyse étaient pratiquement identiques à ceux de la présente analyse illustrée ici. Tandis que les chiffres exacts diffèrent quelque peu, les liens et les conclusions restent les mêmes.

personnes handicapées n'avaient **pas** d'ordinateur à la maison, par rapport à 37,2% des personnes non handicapées (voir Graphique 1).

Les personnes non handicapées avaient aussi plus tendance à avoir plus d'un ordinateur à domicile. Comme le graphique 1 le montre, 15,5% des personnes non handicapées avaient deux ordinateurs ou plus à domicile, par rapport à 10,3% des personnes handicapées.

L'âge est un facteur important

Certaines de ces différences, mais sûrement pas toutes, sont dues à l'âge. Les personnes handicapées ont tendance à être plus âgées que les personnes non handicapées[2], et les personnes plus âgées ont en général moins tendance que les plus jeunes à avoir un ordinateur à la maison. Par conséquent, on pourrait s'attendre à trouver que les personnes handicapées ont moins de probabilité, dans l'ensemble, à avoir un ordinateur à la maison. Cependant, même quand on compare les individus au sein de la même tranche d'âge, on constate que les personnes non handicapées ont un plus grand accès aux ordinateurs à domicile. Il n'est sans doute pas étonnant que cet écart est moins prononcé parmi les personnes dans cette tranche d'âge plus jeunes. Par exemple, chez les gens de 15 à 34 ans, 35,7% des personnes handicapées n'avaient pas d'ordinateur à domicile, par rapport à 32,1% de celles non handicapées. Dans cette tranche d'âge, la probabilité d'avoir plusieurs ordinateurs à la maison était presque la même chez les personnes handicapées ou non (18,5% et 17,4%, respectivement).

Dans d'autres tranches d'âge, on remarque des écarts plus grands. Chez les gens de 35 à 54 ans, 43,1% des personnes handicapées n'avaient pas d'ordinateur à domicile, par rapport à 30,2% de celles non handicapées. De façon semblable, chez les gens de 55 à 64 ans, 58,5% des personnes handicapées n'avaient pas d'ordinateur à domicile, par rapport à 48,4% de celles non handicapées. Dans ces tranches d'âge, on remarque aussi une plus grande tendance à avoir plusieurs ordinateurs à domicile chez personnes non handicapées.

Bien qu'il y ait encore un écart parmi les personnes du troisième âge (65 ans et plus) en ce qui est de posséder un ordinateur, cette différence est moins prononcée entre les personnes handicapées et non handicapées. Une grande majorité des deux groupes d'aînés manquent d'ordinateur à domicile (82,0% et 78,4%, respectivement).

Qui utilise des ordinateurs personnels?

En principe, le fait d'avoir un ordinateur à domicile facilite l'utilisation de l'ordinateur, et si les personnes handicapées ont moins tendance à avoir un ordinateur à domicile, cela veut-il nécessairement dire qu'elles ont moins tendance à se servir d'un ordinateur? Dans l'ensemble, la réponse est «oui». En fait, pour les personnes handicapées, le taux d'avoir un ordinateur à domicile est presque le même que

[2] Voir, par exemple: *A l'Unisson 2000: Les personnes handicapées au Canada* par les ministres du Fédéral, des Provinces et des Territoires, responsables des services sociaux, 2000, page 68.

Les Fiches d'information du CCDS concernant les personnes handicapées sont publiées par le Conseil canadien de développement social (CCDS) grâce au soutien financier de Développement des ressources humaines Canada.

Afin d'être ajouté ou enlevé de la liste d'envoi pour cette série de *Fiches d'information*, veuillez contacter :

Programme d'information/ personnes handicapées :
CCDS, 309, rue Cooper, 5e étage, Ottawa, ON K2P 0G5
Tél. : (613) 236-8977; fax : (613) 236-2750,
Courriel : drip@ccsd.ca

La présente fiche d'information est aussi affichée sur le site Web du CCDS à www.ccsd.ca/drip en format PDF et html.

Tous droits réservés.
ISBN 0-88810-509-6
No de convention 40012390
de la Poste-publication

Le CCDS est une agence membre de Centraide

leur taux d'utilisation d'un ordinateur (42,2% et 43,0%, respectivement). Par contre, chez les personnes non handicapées, 62,8% avaient un ordinateur ou plus à domicile, mais 71,8% avaient utilisé un ordinateur dans les 12 derniers mois (voir Tableau 2). Pour mieux comprendre ces caractéristiques importantes, nous devons à nouveau examiner ces données dans le contexte des différentes tranches d'âge.

Graphique 1 **Nombre d'ordinateurs à domicile, Personnes handicapées et non handicapées, Canada, 2000**

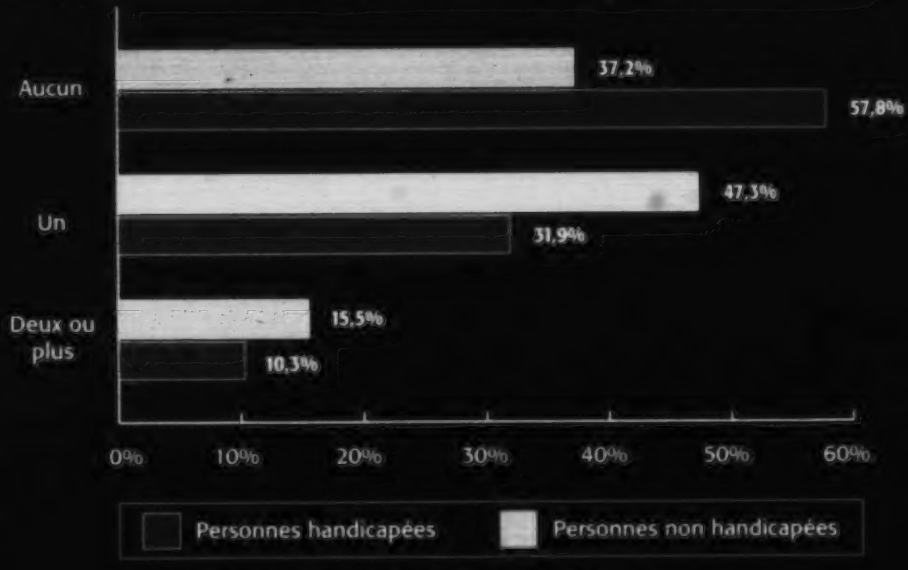

Source: Calculs du Conseil canadien de développement social, d'après l'Enquête sociale générale, Cycle 14, de Statistique Canada, 2000.

Tableau 1 **Nombre d'ordinateurs à domicile, Personnes handicapées ou non handicapées, selon la tranche d'âge, Canada, 2000**

Tranche d'âge	Nombre d'ordinateurs	Personnes handicapées	Personnes non handicapées
15 à 34 ans	Aucun	35,7%	32,1%
	Un	45,8%	50,5%
	Deux ou plus	18,5%	17,4%
35 à 54 ans	Aucun	43,1%	30,2%
	Un	42,2%	52,6%
	Deux ou plus	14,7%	17,2%
55 à 64 ans	Aucun	58,5%	48,4%
	Un	34,2%	40,0%
	Deux ou plus	7,3%	11,5%
65 ans et +	Aucun	82,0%	78,4%
	Un	14,5%	17,6%
	Deux ou plus	3,5%	4,0%

Source: Calculs du Conseil canadien de développement social, d'après l'Enquête sociale générale, Cycle 14, de Statistique Canada, 2000.

Ici encore, l'âge est important

Plus vous êtes jeune, et plus vous avez tendance à avoir accès et à utiliser un ordinateur – même si ce n'est pas chez vous. Plus vous êtes âgé, et moins vous avez tendance à utiliser un ordinateur, même **s'il y en a un** chez vous. Cela s'applique tant aux personnes handicapées qu'aux personnes non handicapées.

Dans le plus jeune groupe (de 15 à 34 ans), le taux d'utilisation d'un ordinateur est plus élevé que le taux de possession d'un ordinateur à domicile, tant pour les personnes handicapées que non handicapées. Par exemple, 67,9% des jeunes adultes non handicapés ont un ordinateur ou plus à domicile, mais 86,8% disent avoir utilisé un ordinateur au cours de l'année précédente. Cela laisse entendre qu'une assez grande proportion de ces jeunes gens ont accès à un ordinateur en dehors de chez eux. Les jeunes personnes handicapées vont aussi en dehors de chez elles pour avoir accès à un ordinateur : dans ce groupe d'âge, 64,3% avaient un ordinateur ou plus à domicile, mais 80,1% ont dit avoir utilisé un ordinateur au cours de l'année précédente (voir Tableau 2).

Tandis que les jeunes utilisateurs se procurent l'accès à un ordinateur en dehors de chez eux, certaines personnes plus âgées qui ont un ordinateur ne s'en servent pas. Cela s'applique tant aux personnes handicapées qu'aux personnes non handicapées. Par exemple, parmi les personnes handicapées de 65 ans et plus, 18,0% avaient au moins un ordinateur à domicile, pourtant seulement 10,2% avaient en fait utilisé un ordinateur dans les 12 derniers mois. De la même façon, 21,6% des personnes âgées non handicapées avaient au moins un ordinateur à domicile, pourtant seulement 16,9 % en avaient utilisé un dans les 12 derniers mois.

Où les gens utilisent-ils des ordinateurs ailleurs qu'à la maison?

Chez des amis et la famille :

Beaucoup de jeunes personnes utilisent un ordinateur à la maison d'un ou d'une ami-e ou d'un membre de la famille[3]. Chez les personnes de 15 à 34 ans, les personnes handicapées et non handicapées ont tendance de façon presque égale à avoir utilisé l'ordinateur d'un ou d'une ami-e au cours du mois précédent (36,4% et 35,3%, respectivement; voir Tableau 3). De la même façon, elles ont tendance de façon presque égale à avoir utilisé un ordinateur chez un membre de la famille (22,9% et 20,5%, respectivement).

Tableau-2 **Utilisation d'un ordinateur dans les 12 derniers mois et % avec au moins un ordinateur à domicile, Personnes handicapées et non handicapées, selon la tranche d'âge, Canada, 2000**

	Personnes handicapées		Personnes non handicapées	
Tranche d'âge	Au moins un ordinateur à domicile	A utilisé un ordinateur dans les 12 derniers mois	Au moins un ordinateur à domicile	A utilisé un ordinateur dans les 12 derniers mois
15 à 34 ans	64,3%	80,1%	67,9%	86,8%
35 à 54 ans	56,9%	61,1%	69,8%	75,3%
55 à 64 ans	41,5%	36,7%	51,5%	49,8%
65 ans et +	18,0%	10,2%	21,6%	16,9%
En général: 15 ans et +	42,2%	43,0%	62,8%	71,8%

Source: Calculs du Conseil canadien de développement social, d'après l'Enquête sociale générale, Cycle 14, de Statistique Canada, 2000.

Chez les personnes de 35 à 54 ans, cependant, les personnes handicapées ont légèrement plus tendance que celles non handicapées à avoir utilisé l'ordinateur d'un ou d'une ami-e (16,6%, par rapport à 12%). Elles ont aussi légèrement plus tendance que celles non handicapées à avoir utilisé un ordinateur chez un membre de la famille (13,7%, par rapport à 8,9%).

De même, pour les personnes de 55 à 64 ans, parmi les personnes handicapées, 8,9% sont allées à la maison d'un ou d'une ami-e et 12,6% chez un membre de la famille pour se servir d'un ordinateur, parmi les personnes non handicapées, les taux sont de 6,1% et de 8,7%. Même chez les personnes du troisième âge, les personnes handicapées ont légèrement plus tendance que les autres non handicapées à avoir utilisé un ordinateur chez un membre de la famille (15% et 11,9%, respectivement).

À l'école :

L'école est un autre lieu important pour l'utilisation d'un ordinateur. La majorité des étudiants, handicapés ou non handicapés avaient accès à un ordinateur à l'école. Parmi les étudiants handicapés, 78,3% ont dit utiliser un ordinateur à l'école, par rapport à 77,6% de ceux non handicapés.

Même si vous avez un ordinateur à domicile?

Parmi les étudiants non handicapés, ceux qui avaient un ordinateur à domicile avaient légèrement plus tendance que ceux sans ordinateur à domicile à en utiliser un à l'école (78,0%, par rapport à 75,2%). De la même façon, parmi les étudiants handicapés, ceux qui avaient un ordinateur à domicile avaient légèrement plus tendance que ceux sans

Tableau 3

Utilisation d'un ordinateur dans les 12 derniers mois chez un-e ami-e ou un membre de la famille, Personnes handicapées et non handicapées, selon la tranche d'âge, Canada, 2000

	Personnes handicapées		Personnes non handicapées	
Tranche d'âge	Ordinateur d'un-e ami-e	Ordinateur d'un membre de la famille	Ordinateur d'un-e ami-e	Ordinateur d'un membre de la famille
15 à 34 ans	36,4%	22,9%	35,3%	20,5%
35 à 54 ans	16,6%	13,7%	12,0%	8,9%
55 à 64 ans	8,9%	12,6%	6,1%	8,7%
65 ans et +	7,4%	15,0%	5,2%	11,9%

Source: Calculs du Conseil canadien de développment social, d'après l'Enquête sociale générale, Cycle 14, de Statistique Canada 2000.

[3] Certaines personnes utilisent un ordinateur chez un ami ou un membre de la famille, même si elles en ont un à la maison. Cependant, ceux qui n'ont pas d'un ordinateur à domicile ont plus tendance à en utiliser un chez un ami ou un membre de la famille.

Parmi les personnes handicapées, 20,2% de celles qui avaient un ordinateur à domicile utilisaient aussi l'ordinateur d'un ami, mais dans le cas de celles qui n'avaient pas d'ordinateur à domicile, 26,6% y avaient accès chez un ou une ami-e; 14,5% des personnes handicapées qui avaient un ordinateur à domicile, en utilisaient aussi un chez un membre de la famille, mais dans le cas de celles qui n'avaient pas d'ordinateur à domicile, 24,8% ont dit y avoir accès chez un membre de la famille.

Parmi les personnes non handicapées, 20,7% de celles qui avaient un ordinateur à domicile utilisaient aussi l'ordinateur d'un ami, mais dans le cas de celles qui n'avaient pas d'ordinateur à domicile, 29,3% ont dit utiliser l'ordinateur d'un ou d'une ami-e; 12,3% des personnes non handicapées qui avaient un ordinateur à domicile en utilisaient aussi un chez un membre de la famille, mais dans le cas de celles qui n'avaient pas d'ordinateur à domicile, 22,7% ont dit en utiliser un chez un membre de la famille.

ordinateur à domicile à en utiliser un à l'école (79,9% et 71,1%, respectivement).

Le milieu de travail :

Pour ce qui est des personnes dans la main d'oeuvre rémunérée, les jeunes personnes (de 15 à 34 ans) handicapées ou non, avaient tendance de façon presque égale à utiliser un ordinateur au travail. Chez les personnes plus âgées cependant, il y avait des écarts. Parmi les personnes de 35 à 54 ans, 69,8% des personnes handicapées et 78,2% de celles non handicapées utilisaient un ordinateur au travail. De même, parmi les personnes de 55 à 64 ans, 68,6% des personnes handicapées et 78.7% de celles non handicapées utilisaient un ordinateur au travail (voir Graphique 3). Ces résultats suggèrent que chez les travailleurs de plus de 35 ans, il y a des différences notoires dans le type d'emploi.

Avec un ordinateur à domicile?

Les personnes qui ont un ordinateur à domicile avaient légèrement plus tendance à avoir un emploi qui exigeait l'utilisation d'un ordinateur, et cela tant pour les personnes handicapées que non handicapées. Cependant, les différences étaient minces. Parmi les personnes handicapées avec un emploi et qui avaient un ordinateur à domicile, 65,5% en utilisaient aussi un au travail, par rapport à 62,8% de celles qui n'avaient pas d'ordinateur à domicile. Pour les personnes non handicapées, ces taux étaient de 69,2% et de 66,7%, respectivement (voir le Graphique 4). Ces chiffres suggèrent que pour les personnes avec un emploi, qu'elles soient handicapées ou non, la présence d'un ordinateur à domicile n'a pas vraiment beaucoup d'effet sur l'utilisation ou non d'un ordinateur au travail.

Graphique 2

Utilisation d'un ordinateur à l'école dans les 12 derniers mois selon la possession d'un ordinateur personnel et l'état d'handicapé, Canada, 2000

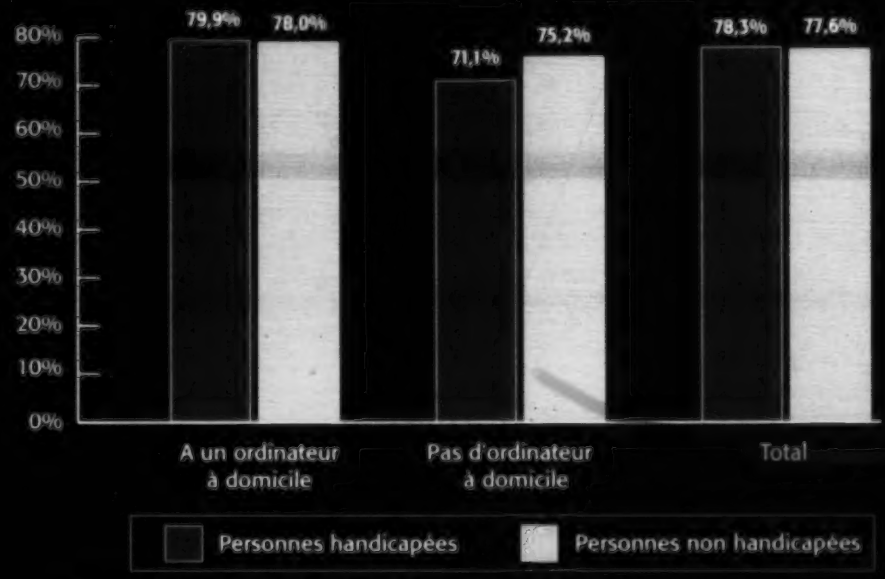

Source: Calculs du Conseil canadien de développement social, d'après l'Enquête sociale générale, Cycle 14, de Statistique Canada, 2000.

Graphique 3 **Utilisation d'un ordinateur au travail dans les 12 derniers mois selon la tranche d'âge et l'état d'handicapé, Canada, 2000**

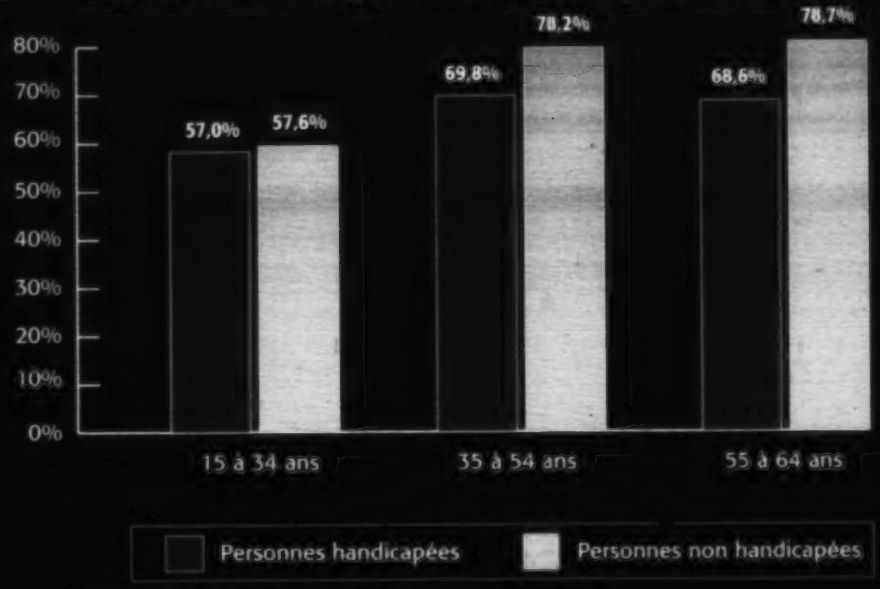

Source: Calculs du Conseil canadien de développement social, d'après l'Enquête sociale générale, Cycle 14, de Statistique Canada, 2000.

Graphique 4 **Utilisation d'un ordinateur au travail dans les 12 derniers mois selon la possession d'un ordinateur personnel et l'état d'handicapé, Canada, 2000**

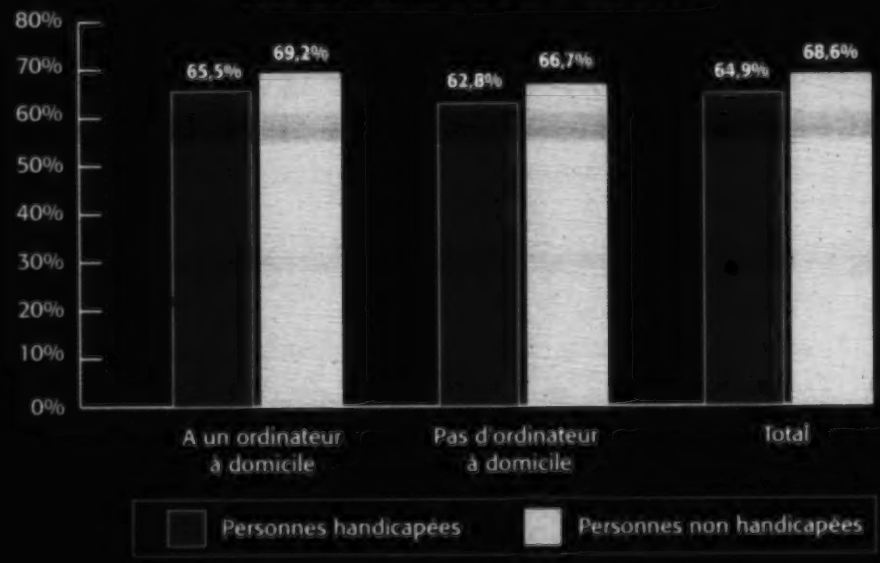

Source: Calculs du Conseil canadien de développement social, d'après l'Enquête sociale générale, Cycle 14, de Statistique Canada, 2000.

Graphique 5

Emploi dans la main d'oeuvre rénumérée, selon la possession d'un ordinateur personnel et l'état d'handicapé, Canada, 2000

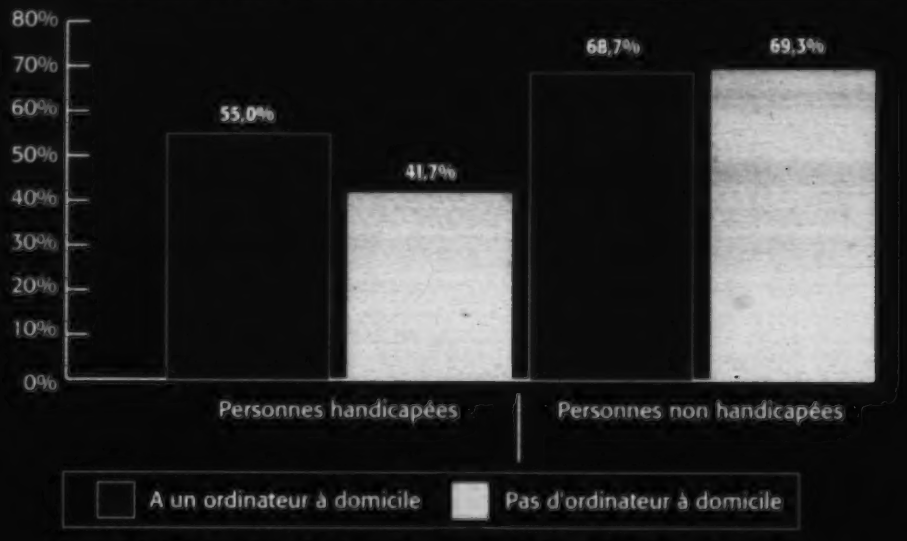

Source: Calculs du Conseil canadien de développement social, d'après l'Enquête sociale générale, Cycle 14 de Statistique Canada, 2000

Alors qu'il y a peu d'indications laissant entendre que le fait de ne pas avoir d'ordinateur à domicile est un fort obstacle pour avoir un emploi qui exige l'utilisation d'un ordinateur, que les travailleurs soient handicapés ou non, il y a *par contre* des indications suggérant que pour les personnes handicapées, le fait d'avoir un ordinateur à domicile est lié au fait *d'avoir un emploi* ou non. Pour les personnes non handicapées, qu'elles aient ou non un ordinateur à domicile, elles ont autant de probabilité d'avoir un emploi rémunéré (68,7% et 69,3%, respectivement). Cependant, parmi les personnes handicapées, celles qui ont un ordinateur à domicile sont beaucoup plus susceptibles d'avoir un emploi rémunéré (55,0%) que celles sans ordinateur à domicile (41,7%).

Malheureusement, d'après des données, nous ne sommes pas en mesure de déterminer la séquence temporelle de ce lien. Le fait de ne pas avoir un ordinateur à domicile désavantage-t-il les personnes handicapées sur le marché du travail, en les laissant avec moins de probabilité d'obtenir un emploi rémunéré? Ou, le fait d'avoir un emploi tout simplement facilite l'achat d'un ordinateur à domicile ou bien fait que la personne sera plus susceptible d'avoir besoin d'un ordinateur à domicile? Il sera nécessaire d'approfondir la recherche pour déterminer la relation de cause à effet de ces chiffres.

Dans notre prochain numéro (N°7) de la *Fiche d'information concernant les personnes handicapées*, nous continuerons notre examen sur l'accès aux technologies de l'information et la manière dont cela touche les personnes handicapées, toujours à l'aide des statistiques de l'Enquête sociale générale, Cycle 14.